



## Agence du revenu du Québec

Volume 1 no. 4 - Le 16 avril 2015

Les représentants de l'Employeur ont rencontré le comité de négociation le 10 avril dernier. Lors de cette rencontre, l'Employeur a effectué le **dépôt patronal** en vue de la signature de notre première convention collective. C'est sans surprise que le comité de négociation a accueilli ce projet, qui est semblable à ce qui a été présenté à l'unité de négociation fonction publique et aux membres du SFPQ. Les représentants de l'Employeur ont ensuite expliqué certaines de leurs demandes. Au-delà du texte des propositions, les membres du comité de négociation ont tout de même compris des propos des représentants de l'Employeur qu'il y avait une ouverture pour une véritable négociation.

Les représentants de l'Employeur ont posé quelques questions visant à clarifier les propositions syndicales déposées en décembre dernier. Ils ont également soumis des propositions visant à adapter et à harmoniser certains termes utilisés à la nouvelle réalité découlant de la transformation du ministère du Revenu à l'Agence. Le comité de négociation est à préparer des réponses aux questions posées par l'Employeur et à procéder à l'analyse de l'harmonisation proposée par ce dernier. Une autre rencontre sera prévue dès cet exercice terminé.

Pour consulter le texte du dépôt patronal à la table de l'ARQ, [cliquez sur le lien suivant](#).

Votre comité de négociation ARQ

Christian Thériault  
Bruno Jean  
Martin Pinault  
Jean-Guy Pineault  
Yves Morin